



Attestation d'activité d'agent commercial

Par **Pierre84**, le **28/11/2011** à **14:39**

Bonjour,

Je suis Agent Commercial (Conseil en Gestion de Patrimoine) inscrit au RSAC.

J' ai été mandataire auprès d'une société durant un an et j'ai résilié mon contrat de mandataire selon les règles.

J'ai besoin d'une attestation d'activité pour justifier mon cursus dans mon métier afin de changer de statut.

Cette société ne me renvoie pas cette attestation, alors que toutes les autres sociétés auprès desquelles j'ai été mandataire m'ont envoyé les leurs.

Existe- t-il des moyens légaux pour les obliger à me fournir cette attestation dont j'ai besoin ?

D'avance merci à tous.